RECHERCHES SUR JEAN DE EECOUTE

ET

SON « DE TRIPLICI DESPONSATIONE »

PAR

ÉDITH BAYLE Licenciée ès lettres

AVANT-PROPOS

Jean de Eecoute, théologien, psychologue, moraliste et mystique formé à l'Université, témoigne par son *De Triplici desponsatione* de l'effort de recherche doctrinale au cours de la seconde moitié du xv^e siècle. Son traité étudie sous une forme allégorique des questions fondamentales dans la religion chrétienne, celle de la grâce et de la liberté, celle de la faute et de la rédemption; c'est l'exposé de toute une doctrine de la nature humaine dans sa relation d'union à Dieu.

INTRODUCTION CRITIQUE DES SOURCES

Archives d'Enghien. Archives de la collégiale de Saint-Pierre de Lille. Archives de l'Université de Paris. Faculté de théologie et collège de Sorbonne.

BIBLIOGRAPHIE

PREMIÈRE PARTIE L'HOMME

CHAPITRE PREMIER

SA FAMILLE ET SES ÉTUDES.

Jean de Eecoute se disait lui-même originaire d'Enghien en Hainaut,

sans préciser s'il s'agissait de la ville de ce nom ou de la seigneurie assez importante dont elle était le centre.

L'origine de son patronyme est probablement un lieu-dit des environs, l'Eeckhout, voisin du petit village de Herinnes-lez-Enghien, où une chartreuse assez importante entretenait d'étroites relations avec Gronendael et les disciples de Ruysbroec.

Jean de Eecoute semble avoir été de famille modeste; son frère, Guillaume, était valet des échevins et son beau-frère, Jean Le Maire, clerc du bailliage. Peut-être son père était-il chirurgien municipal, appointé quatre livres par an pour donner ses soins aux indigents.

Jean de Eecoute fut étudiant à l'Université de Paris; en 1453, il entra comme socius au collège de Sorbonne, dont il fut bibliothécaire en 1459 et 1461, prieur en 1460. Il obtint, en 1462, la licence en théologie, cinquième sur une promotion de seize; il reçut le bonnet de docteur le 26 avril de la même année, mais ne s'inscrivit pas au nombre des quarante maîtres régents de la Faculté.

CHAPITRE II

SA CARRIÈRE.

Jean de Eecoute fut alors ordonné prêtre, sans doute dans son diocèse d'origine : Cambrai, et obtint une prébende de chanoine en l'église collégiale de Saint-Pierre de Lille. Il en devint bientôt trésorier, le 17 avril 1463, ayant été élu en remplacement de Jacques Basin, qui venait d'embrasser l'état religieux. Jean de Eecoute semble s'être contenté de cette unique prébende. Il s'occupa de prédication et d'administration. En matière de prédication n'ont été conservées que les traces de ses interventions, au côté de son ancien maître, Gilles Carlier, doyen de Cambrai, contre les assertions de certains prédicateurs, franciscains surtout.

Entre temps, il composait son traité de doctrine chrétienne sur l'Union à Dieu, et semble avoir préparé de longue date un pèlerinage en Palestine, Arabie et Égypte. Il voulait, semble-t-il, suivre les traces de la Sainte-Famille fuyant autrefois Hérode. Il partit le 15 février 1471, après avoir fait son testament et offert un tableau ex-voto à saint Adrien, protecteur contre la mort subite. Il mourut pendant le voyage de retour, le 17 février 1472, à Zara en Dalmatie.

DEUXIÈME PARTIE L'ŒUVRE

INTRODUCTION

Jean de Eecoute n'a écrit qu'un seul ouvrage d'importance et deux

opuscules. Ceux-ci réfutaient les assertions de deux théologiens franciscains, reprises en 1467 par deux prédicateurs de cet ordre prêchant l'un à Douai, l'autre à Cambrai, et affirmant que, par la vertu des paroles du Christ sur la croix : « Femme, voici ton fils », saint Jean était devenu le fils naturel de la Vierge Marie.

Ces opuscules ont été insérés à la suite de la Sportula fragmentorum de Gilles Carlier, éditée en 1479 à Bruxelles par les Frères de la Vie commune.

L'ouvrage principal, le *De Triplici desponsatione*, est resté inédit. Il a été traduit en 1491 pour Baudouin de Lannoy, gouverneur de Lille et chambellan de Maximilien d'Autriche. Cette traduction est, elle aussi, inédite.

Le De Triplici desponsatione est un traité de l'Union de Dieu. Ce symbolisme des noces est classique dans la théologie mystique. L'ouvrage devait comporter trois parties, mais seules les deux premières furent écrites :

Prima desponsatio, scilicet inter Deum Patrem et Mariam beatam Virginem (14 chapitres); Secunda desponsatio, scilicet inter Deum Filium et animam peccatricem, in personam Marie Magdalene (85 chapitres).

La troisième partie était annoncée par l'auteur dans l'explicit de la Secunda desponsatio sous ce titre : Tertia desponsatio, scilicet Spiritus Sancti cum anima devota, in persona utriusque Marie pretactate.

Elle ne fut pas rédigée, l'auteur étant mort entre temps. La forme adoptée par Jean de Eecoute est celle d'un récit allégorique. Il se situait ainsi dans une tradition littéraire dont le premier représentant chrétien fut Boèce et qu'illustrèrent, aux XII° et XIII° siècles, Alain de Lille et Jean de Meung.

Comme eux, Jean de Eecoute est humaniste, la nature humaine est à ses yeux un objet d'étude digne d'attention. Chrétien et même mystique, de façon très intellectuelle, tout comme Boèce, d'ailleurs, son attitude d'esprit est le « Connais-toi toi-même », légitimé du point de vue chrétien par l'idée de création.

CHAPITRE PREMIER

ÉTUDE DE LA FICTION.

La Prima desponsatio met en scène le récit de l'Annonciation. Les vertus de Marie délibèrent sur le texte de la Salutation angélique. Il y a deux opposantes, Virginité qui se lamente et Raison naturelle qui refuse d'admettre comme venant de Dieu une proposition contraire à l'expérience. Prudence emporte la décision après une prolixe intervention d'Amitié suppliant les Vertus de rester unies, car toutes sont utiles et solidaires.

Dans la Secunda desponsatio, après une délibération de la Trinité au sujet de l'humanité pécheresse, un ange est envoyé à Marie-Madeleine et lui demande d'accepter Jésus pour époux.

Comme le consentement suppose l'élimination des vices, il n'est obtenu qu'après un long progrès spirituel, prise de conscience et purification. Commencé sous l'empire de Crainte, après une description de l'enfer, ce progrès se heurte à une habile résistance d'Orgueil, de Cupidité, d'Oisiveté, de Désespoir et de Luxure. Une sentence de Justice divine condamne la pécheresse qui obtient de Miséricorde un sursis pendant lequel, dans la prison de Pénitence, elle est mise à la question; elle y résiste avec beaucoup de fermeté. Finalement, convaincue du caractère inévitable des tribulations, elle admet leur utilité et accepte de se rendre auprès de la Vierge. Pendant le voyage, Contrition lui fait prendre des herbes amères et des pilules. Bien accueillie par Marie et instruite par les Vertus, elle va se jeter aux pieds du Christ dans la demeure de Simon le Pharisien; ils échangent leurs consentements et les cérémonies des noces sont célébrées à Béthanie.

CHAPITRE II

ANALYSE DOCTRINALE.

Le De Triplici desponsatione étudie les modalités d'application de la rédemption à l'âme humaine. Il pose donc le problème du consentement et de la coopération de la volonté humaine à la volonté divine.

Deux thèmes s'y juxtaposent, celui de l'offre divine, celui de la réponse humaine.

Prima desponsatio. — La première partie, essentiellement théorique, est assez courte; elle pose le problème dans le cas d'une situation « limite », celle de la Vierge Marie. L'auteur, qui a faite sienne la doctrine de l'Immaculée-Conception, étudie ainsi le problème du consentement à l'état pur, car la Vierge représente la nature humaine dans son état originel. Cependant, elle est solidaire de toute l'humanité pécheresse, car elle appartient à l'ordre de la création; elle personnifie la possibilité d'union à Dieu de la nature humaine « capable » de s'ouvrir à la grâce.

Secunda desponsatio. — Cette seconde partie, beaucoup plus complexe, situe le problème dans le monde de la faute. L'auteur y expose une doctrine de la grâce et du libre arbitre dans le cadre d'une étude psychologique de la conversion et du progrès spirituel. Ce faisant, il soumet sa doctrine au contrôle de l'expérience et la précise tout en la vérifiant.

EXPOSÉ DOCTRINAL. — La justification est le fruit d'une coopération entre la grâce et le libre arbitre.

La grâce, initiative divine, nécessairement « première » par rapport à la volonté humaine, s'offre toujours à l'âme et l'aide, si elle y consent.

Le libre arbitre est la volonté libre, créée pour adhérer naturellement

au bien, il est esclave et avili depuis le choix que l'homme a fait du bien créé, préféré à Dieu. Il reste cependant capable de consentir à Dieu.

ÉTUDE PSYCHOLOGIQUE. — Les maux : anarchie de la sensibilité; aveuglement de l'intelligence obnubilée par les désirs désordonnés; endurcissement de la volonté, liée à son choix répété.

Les remèdes : la prise de conscience et l'adhésion à Dieu.

Les étapes : la crainte du jugement et du châtiment, insuffisante : elle incite au désespoir l'âme, consciente de sa misère ; l'espoir en la miséricorde divine, insuffisant : il incite l'âme, consciente de sa faiblesse, à temporiser en attendant la grâce finale ; la pression de souffrances réelles, tribulations ou pénitence par crainte, permet à l'âme de prendre conscience de ses possibilités d'action ; la conversion ; la contemplation de la Vierge Marie ; les enseignements de ses vertus ; le détachement : Marie-Madeleine affronte la réprobation des pharisiens.

CHAPITRE III

ÉTUDE DE LA FORME.

Les procédés. — Jean de Eecoute a choisi la mise en scène allégorique; il procède par descriptions et discours. Les descriptions sont ou bien très vagues, pour les vertus, que les épithètes accumulées ne caractérisent guère; ou bien très précises, réalistes et symboliques, pour les vices, ou encore franchement caricaturales, pour la pénitence par crainte. Les discours se répartissent en trois catégories : les débats, les exposés didactiques et les invectives.

Les débats sont toujours très animés. Les personnes divines s'expriment en versets de l'Ancien et du Nouveau Testament, raccordés par des paraphrases ou des pastiches.

Les exposés didactiques sont clairs et relativement concis, le vocabulaire et les formules sont parfois déroutants.

Les invectives sont, ou bien passionnées, convaincues et convaincantes, ou bien boursouflées et interminables, faites de lieux communs accumulés. Cette dernière manière est systématiquement adoptée par l'auteur quand il développe des thèmes qu'il tient pour de regrettables exagérations, celui de la vindicte divine, par exemple. Il parvient ainsi, sans prendre parti ouvertement, à déconsidérer ces thèmes, chers aux mauvais prédicateurs dont il adopte le ton.

La langue. — Jean de Eecoute écrit dans la langue de l'école, mais ce latin du xve siècle est une langue parlée, vivante et drue, où se décèle l'influence de lectures classiques, de Salluste surtout. Il recherche dans les énumérations, les rimes, les allitérations et le rythme.

Les citations. — Les exposés citent, en indiquant parfois l'ouvrage dont il s'agit, saint Augustin, saint Jérôme, saint Grégoire et saint Ber-

nard (mais non pas saint Thomas, dont la doctrine était le bien commun) ou des livres de la Bible, avec les références.

L'étude psychologique invoque Aristote (*Politique*, Économiques, Métaphysique) et les classiques latins, Térence, Salluste, parfois les Tragédies de Sénèque, Virgile et Cicéron.

Les exemples sont tirés de la Bible, de l'histoire et de la littérature ancienne.

MANUSCRITS

ÉDITION DE QUELQUES CHAPITRES

APPENDICES